

Communiqué Paris, le 5.07.2024

L'UNSa SPJJ s'est vivement mobilisée ces derniers mois contre les annonces gouvernementales visant à attaquer sans précédent les fondements de l'ordonnance de 45. En effet, de surenchère en surenchère à visée électoraliste, Gabriel Attal premier ministre avait annoncé les projets suivants :

- La comparution immédiate pour les mineurs
- La remise en cause du principe d'atténuation de responsabilité pénale
- La composition pénale simplifiée...

L'UNSa SPJJ a immédiatement saisi la Chancellerie pour avoir des explications et exprimer notre désapprobation tout en réaffirmant nos exigences et le soutien indéfectible à notre institution ainsi qu'à la reconnaissance des personnels de la PJJ et de leur expertise. Nous avons parallèlement saisi l'Elysée, le cabinet du Premier ministre et les parlementaires pour leur indiquer que des lignes rouges venaient d'être franchies.

Non seulement, un danger grave menace notre institution mais plus globalement, c'est la manière dont le gouvernement traite la situation des mineurs qui est extrêmement préoccupante.

Ne plus considérer les adolescents en tant que tels, ne pas penser aux citoyens de demain, les stigmatiser sur la question de la violence quand ce sujet dépasse largement le champ de la jeunesse. Ne pas interroger un fonctionnement global, ne pas voir le délaissement de la jeunesse au travers de l'abandon progressif des mesures de protection de l'enfance. Ne voir en la jeunesse qu'une menace pour l'ordre public...Ne penser les réponses qu'en méthodes coercitives pour répondre à des commandes politiques.

Des mesures qui vont à contre sens de l'intérêt commun et d'une société apaisée. Des mesures qui visent à rogner les dispositifs de solidarité et les dispositifs sociaux. La réussite individuelle étant érigée comme seule règle dans un monde ultra libéral.

Au-delà de ces mesures gouvernementales, le Président de la République a plongé notre pays dans un contexte politique grave et insécurisant comme jamais. Depuis près de trois semaines nous n'avons plus d'interlocuteur et nous ne savons pas qui conduira la politique gouvernementale.

Une chose est sûre, l'UNSa SPJJ ne se disperse pas et réaffirmera demain comme hier et cela quel que soit le gouvernement en place, son opposition formelle aux mesures annoncées et à toute mesure qui viendrait apporter des modifications aux grands principes fondamentaux de l'ordonnance de 45.

Alors quel que soit le premier ministre qui sera nommé, quel que soit le futur ministre de la Justice, l'UNSa SPJJ ne lâchera rien et ira le rencontrer pour continuer à défendre sans faille notre institution et les missions qui sont les nôtres.

Nous redoublerons de vigilance et continuerons à nous opposer à toute disposition qui mettrait en péril notre institution.

De la même manière, certains agents sont insécurisés par rapport à l'éventualité de consignes qui pourraient être données en contradiction avec leurs valeurs ou déontologie. L'UNSa SPJJ rappelle son soutien total et continuera à être aux côtés des agents pour garantir leurs droits et assurer leur défense.

Béatrice Briout : Secrétaire générale UNSa SPJJ